L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 AVRIL 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 20 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Segar, au No 824 de la rue Claiborne, entre les rues Kerlerec et Columbus—Mobilier.

Par Eugène Tourné, aux magasins de M. Brulatour, Nos 116, 118 et 120 de la rue Royale—Sardines, anchoiens, olives, vins, champagnes (Mumm Heidsieck, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et liqueurs.

☞ A 12 mois de crédit.—On peut se procurer des fermes, des Homesteads et de bons lots pour bâtir à la grande vente de MM. C. K. Girardey & Cie, mercredi prochain, 23 du courant. Quel est l'homme d'énergie qui, ayant pris la résolution de rester ici et de s'y livrer au commerce ou à l'industrie, ne puisse avec facilité se faire un domicile dont le coût, à peu près semblable à celui auquel des propriétés, il n'est pas besoin de le dire, produit pour prédire que le résultat d'un pareil placement ne peut qu'être très sûr et très profitable. En conséquence, nous recommandons non-seulement la vente qui doit avoir lieu mercredi prochain, mais aussi celles de mardi, de jeudi et de samedi de cette semaine. Lisez l'annonce de MM. Girardey & Cie, et ne manquez pas d'y assister.

ATTENTION!

☞ Vente à 11 heures, demain, LUNDI, 21 du courant, aux magasins de F. E. Brulatour—Sardines, Champignons, Savon, Vin blanc et rouge, Champagne Heidsieck, &c., par Eug. Tourné.

☞ Les prix suivants ont été obtenus par MM. C. K. Girardey & Cie dans leur vente d'hier samedi, 19 courant, à la Bourse des Négociants et Entrepreneurs, rue Royale :

1—La résidence en bois à deux étages, rue Esplanade 206, entre les rues Claiborne et Derbigny.....$10,600
2—La résidence en bois à deux étages, rue Esplanade No 120, entre les rues Rampart et Bourgogne.....5,500
3—Dix-huit lots de terre dans l'îlot borné par les rues Camp, Magazine et d'Estat.....3,000
4—La résidence cottage en bois et l'îlot de terre borné par les rues Broadway, Esther, Wall et Pine.....3,800
5—Dix lots bornés par l'avenue Peters et les rues Pitt, Soudousquié et Léontine.....1,575
6—La maison cottage en bois au coin des rues Octavie et Jeannette.....2,250

SPECTACLES.

Dimanche, 20 avril 1873.

OPERA.—Le vieux caporal.—Un scandale à la Nouvelle-Orléans.
ATHÉNÉE.—Masonry Exposed et The Rehearsal.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

L'Affaire de Colfax

— ET —

CELLE DU CAPITAINE JACK

On a pu lire, hier, dans nos colonnes télégraphiques, la dépêche suivante :

San Francisco, 18.—Le général Scofield termine sa dépêche au général Gillem par ces lignes : " Je suppose que vous avez assez de forces pour détruire les bandits, à moins qu'ils ne réussissent à vous échapper. Il n'y a que leur prompte et subite destruction qui puisse satisfaire à ce que la justice réclame ou répondre à l'attente du gouvernement."

Or, qu'ont fait ces Indiens, pour être exterminés jusqu'au dernier ? Ils ont violé un des premiers principes du droit des gens, en assassinant lâchement le général Canby et ses compagnons, pendant une conférence dans laquelle se pourmivaient des négociations de paix. "La justice, dit le représentant fédéral à Washington, réclame leur destruction."

C'est cette doctrine qui a été appliquée aux émeutiers noirs retranchés dans la maison de cour à Colfax. Ils ont hissé le drapeau blanc, et, lorsque quelques-uns des assaillants se sont avancés pour savoir ce qu'ils voulaient, ils ont, méconnaissant la maxime la plus sacrée du droit des gens, tiré sur eux et blessé mortellement ceux qui s'avançaient sous la foi du pavillon parlementaire. La punition a été aussi terrible que rapide. Les noirs qui avaient espéré profiter de la confusion que leur acte de trahison causerait, ont payé cher leur fourberie. Sur trois ou quatre cents qu'ils étaient, près de cent sont tombés sous les balles des blancs exaspérés.

Le châtiment a suivi de près l'offense.

Les assaillants beaucoup moins nombreux que les assiégés qui sortaient en foule, n'ont pas même eu le temps de la réflexion. Ils ont agi sous l'impulsion d'une indignation bien légitime, et, aussi, sous l'empire du sentiment de la conservation et en vertu du droit de légitime défense, puisqu'ils se trouvaient face à face avec des ennemis qui ne leur eussent certes pas fait grâce, s'ils eussent été vainqueurs.

Si on veut bien réfléchir que l'ordre d'exterminer les Indiens, en raison de l'assassinat du général Canby, n'a pas été donné à l'instant même et sur les lieux par l'officier qui prenait après lui le commandement, mais plusieurs jours après, par les autorités à Washington, après mûre réflexion et froidement, on arrivera à cette conclusion que ce n'est pas au gouvernement de Washington qu'il appartient de condamner la conduite des blancs de la paroisse Grant.

Etant donné ; une lutte armée qui dure depuis onze heures du matin jusqu'à la tombée de la nuit, une des troupes de combattants hissant le drapeau blanc et assassinant ceux des adversaires qui s'avancent en parlementaires, il faut bien admettre que les assaillants n'ont fait qu'appliquer la loi de la guerre en s'accordant pas de quartier à leurs ennemis.

MM. de Klynet et Wright déclarent dans leur rapport, que les gens de couleur nient le fait de cette tuhison, mais la première nouvelle du combat le constatait et tout indique que cette version est la vraie. Quels sont les gens de couleur qui mient ? Ceux qui, comme le chef de la bande, Levi Allen, s'étaient sauvés avant le fatal dénouement et qui n'ont pu être témoins de ce qui s'est passé. Pour tout homme impartial le doute n'est pas permis. On peut déplorer que tant de malheureux noirs aient succombé, mais il n'est pas un homme sérieux, surtout s'il est militaire, qui puisse, la main sur la conscience, dire que, placé dans la positions des assaillants, il eût agi autrement qu'eux.

Quant à l'origine du conflit, nous laisserons de côté la question de savoir quels étaient les officiers légaux de la paroisse, et nous rappellerons que, d'après les théories même soutenues par les radicaux en Louisiane, il s'appartenait pas aux officiers radicaux de déplacer, par la violence, ceux dont ils contestaient les emplois et surtout d'ajouter à cette prise de possession armée, l'exclusion des citoyens, le pillage des résidences et la maraude.

Les noirs ont détruit toute espèce d'autorité dans la paroisse Grant ; il n'y a plus de sécurité, ni pour les personnes, ni pour les propriétés, même pour les hommes de leur propre couleur, quand ceux-ci ne veulent pas approuver leurs actes ou se joindre à eux. Les noirs avaient inauguré le régime de la force ; ils ont été vaincus par la force. Leurs adversaires n'ont fait qu'user du droit de légitime défense, et ils n'ont, en cela, violé aucune loi ni de l'Etat, ni des Etats-Unis.

Le gouvernement à Washington, a compris qu'il ne lui appartenait pas d'intervenir directement dans ce conflit et il a donné au général Emory l'ordre de ne mettre les troupes à la disposition du marshal que pour l'exécution d'une décision judiciaire. Une enquête impartiale démontrerait l'exactitude des faits tels que nous les avons présentés, mais l'esprit de parti s'est déjà emparé du conflit de Colfax pour en dénaturer le caractère et il sera est impossible de dire ce qu'il y a lieu d'attendre d'officiers judiciaires qui ont prouvé, en plus d'une circonstance, que l'intérêt de parti avait plus de poids, à leurs yeux, que celui de la justice.

—Dernières nouvelles de l'Homme de Guadeloupe.

Rallumé une de ses dernières cheuvres, par une belle soirée d'hiver. V. H. n'est écrit :

" Quand j'ai écrit ces lignes, il n'y avait Dieu et moi qui les comprenions.—Maintenant, il n'y a plus que Dieu."

L'ILLUSTRATION.—La librairie Hébert & Co. a reçu les numéros de l'*Illustration* du 5 avril.

JOURNAL DE LA SEMAINE.—M. A. Simon, qui tient un dépôt de journaux et publications au coin de la rue St-Louis et du Passage de la Bourse, reçoit une nouvelle publication illustrée, ayant pour titre *Journal de la Semaine*, dont les derniers numéros contiennent " Le drame de la rue St-Paul," roman émouvant. M. Simon prend des abonnements à toutes les publications et se charge de les délivrer à domicile.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'affiche de ce théâtre parle que " Baby Benson," ce petit prodige qui a excité l'admiration de tous les habitués de l'Académie depuis deux semaines, paraîtra pour la dernière fois ce soir. Lundi soir la troupe de burlesque de la célèbre Pauline Markham fera son début devant le public de la Nouvelle-Orléans, dans la pièce de " Cupidon et Psiché." Cette troupe nous vient précédée d'une grande réputation, et nul doute qu'elle n'obtienne le succès à Mardi-Gras.

MUSIQUE.—Nous remercions M. Henri Wehrmas, notre excellent graveur, de nous avoir adressé la jolie valse des Cent Vierges, par M. Aug. Davis, et le galop de Vienne d'Eugène Ketterer. Ces deux compositions, pour le piano, sont admirablement imprimées et se vendent chez tous les marchands de musique de la Nouvelle-Orléans.

La Banque des Travailleurs, (The Workingmen's Accommodation Bank) dont les bureaux sont au No. 9 de la rue du Camp, et de laquelle nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs, voit le brillant succès qui a signalé son départ augmenter tous les jours. Le département des épargnes, créé il y a quinze jours à peine, a déjà produit des résultats très-satisfaisants. Les conditions que cette institution de crédit fait à ses clients sont des plus avantageuses, comme on peut le voir dans une annonce qui en donne les détails, et le public l'a bien comprie, puisque des personnes appartenant à toutes les classes de la société, mais aux classes laborieuses surtout, vont, journellement, y déposer leurs économies. La Banque du No. 9 de la rue du Camp, est destinée à devenir une des plus riches et des plus populaires de la Nouvelle-Orléans, car elle a une direction composée d'hommes honnêtes, intelligents et actifs, et un caissier, M. Ménard, qui, par la bonne réputation dont il jouit et les aptitudes financières qu'on lui connait, ferait à lui seul la fortune de l'institution.

Louisiane.

ST-JACQUES. — Nous lisons dans le *Louisianais* :

La Mississippi remonte avec une rapidité inquiétante.

—Toujours des cas de choléra, si les docteurs ne se trompent point. Mais le fait est que la mort est foudroyante.

ST-CHARLES ET ST-JEAN-BAPTISTE. — Le fleuve, dit le *Meschacébé*, a monté ces jours derniers et une surveillance des levées est recommandée aux planteurs, attendu que la crue a été énorme, de St-Louis à Memphis.

— Le feu a failli prendre samedi dernier à la maison de M. Emilu Wèbre. Heureusement le danger d'incendie, se produisant en plein jour, a été facilement conjuré.

—Le *Bulletin de New-York* donne des chiffres peu encourageants pour l'industrie sucrière en Louisiane. Le stock en main est ainsi calculé à la présente et même époque des années 1872 et 1873 :

	1872	1873
	tonnes	
Angleterre	96,806	182,745
France	18,119	59,135
Europe en général	45,107	94,702
Ancien stock	19,103	15,644
Havane et Matanzas	37,600	69,900
Etats-Unis	65,786	41,105
Total	282,520	375,857

D'où l'on voit que l'approvisionnement est beaucoup plus fort cette année que l'année dernière. La récolte de Cuba est au moins égale à la précédente, et sera promptement expédiée sur le marché. Il en faut dire autant de celle du Brésil. A Java, l'exportation du sucre a plus que doublé de 1871 à 1872. D'après les statistiques les plus récentes, la betterave rend 400,000 tonnes en France, 260,000 en Allemagne, 190,000 en Autriche, 120,000 en Russie et Pologne, 90,000 en Belgique, 40,000 en Hollande, en tout 1,100,000 tonnes contre 935,000, l'an dernier. Comment, avec tout cela, le prix du sucre louisianais déjà si peu rémunératif, pourra-t-il monter ? Ne risque-t-il pas au contraire de baisser encore en présence d'un tel engorgement du marché ?

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les citoyens de la Nouvelle-Orléans ont fait hier une manifestation imposante, pour rendre hommage au courage et au civisme du sénateur Edward Booth, condamné à vingt-quatre heures de prison par la Pseudo-Cour Supérieure, pour avoir refusé de payer sa license et ses taxes au collecteur nommé par le gouvernement usurpateur de Kellogg.

Le sénateur Booth est un des hommes les plus honorables, les plus purs, et les plus justement estimés de notre communauté, et il compte de nombreux amis et de chauds partisans.

Sa cause est d'ailleurs celle du peuple entier de la Louisiane ; car, c'est la cause de la liberté contre le despotisme et contre la fraude.

La population, en l'ui faisant une ovation hier, à sa sortie de prison, a affirmé plus que jamais sa détermination d'imiter, coûte que coûte, l'exemple de la première victime de M. Kellogg et de sa créature, et de résister par tous les moyens possibles à un gouvernement illégal, qu'elle ne reconnait pas, et qui n'existe que parce qu'il est soutenu par les baïonnettes fédérales.

Dès midi, hier, une foule assez considérable stationnait devant la porte de la prison de paroisse, où était renfermé M. Booth, et vers une heure, plus de deux mille personnes encombraient les trottoirs et la rue.

Le sénateur Booth, attendait dans le parloir, au milieu d'un certain nombre de ses amis et de plusieurs membres de la Législature du peuple, le moment de sa délivrance.

A une heure précise, M. Frémaux, capitaine de la prison, est venu annoncer à son prisonnier que celui-ci était libre et que ses amis l'attendaient pour l'escorter chez lui.

Le sénateur Booth, après avoir remercié M. Frémaux des bons soins qu'il avait eus pour lui, est sorti de la triste demeure et a été accueilli par les hourrahs frénétiques de la foule.

Une voiture l'attendait ; il y est entré, après avoir distribué des poignées de mains à ses amis qui se trouvaient le plus près de lui.

Le corps de musiciens de Jaeger, qui avait été engagé pour l'occasion, a exécuté alors une brillante fanfare, et les citoyens, se mettant en rangs dans la rue, deux par deux, ont escorté la voiture de M. Booth, en passant par la rue Orléans jusqu'à la rue St-Pierre, la rue St-Pierre jusqu'à la rue des Remparts, la rue des Remparts jusqu'à la rue du Canal, la rue du Canal jusqu'à la rue Carondelet, la rue Carondelet jusqu'à la rue Poydras, la rue Poydras jusqu'à la rue du Camp, la rue du Camp jusqu'à la rue Gravier, la rue Gravier jusqu'à la rue des Magasins.

La procession se composait de plus de deux mille citoyens appartenant à toutes les classes de la société. Il y avait des négociants, des avocats, des médecins de la salle des "Odd Fellows," des artisans et des ouvriers. La couleur des deux cents était également bien représentée.

En passant dans les rues indiquées plus haut, la procession a été saluée à plusieurs reprises par les applaudissements de la foule sur les banquettes. Le cortége s'est arrêté au coin de la rue Gravier et de la rue des Magasins, et M. Booth ayant été appelé avec des cris enthousiastes et des clameurs, est monté sur des caisses vides entassées devant son magasin et a fait un petit discours pour expliquer la cause véritable de son arrestation et pour remercier la foule de l'ovation qui lui était faite.

Le sénateur Booth a dit que sa cause était celle de tous : que les créatures de Kellogg [illegible] devant nous inclinions [illegible] usurpateur ne l'ait mis [illegible] qu'il importait de bien faire voir que la tribune de la Louisiane, qui a conscience de ses droits, ne consentirait jamais à payer des taxes à un aventurier sans foi et sans vergogne, qui n'est imposé à notre [illegible] par les baïonnettes des soldats de Grant."

L'honorable orateur a déclaré qu'il était plus honorable et même plus expédient de se laisser saisir que de payer des taxes ruineuses et exorbitantes ; et il a terminé en conseillant la résistance à outrance à tous les bons citoyens, en dépit des injonctions de la cour illégale de fabrique radicale, connue sous le nom de Cour Supérieure.

Aussitôt après le discours du sénateur Booth, un grand nombre de citoyens pénétrèrent à l'intérieur de la prison, pour l'entretenir, pendant quelques instants, de choses et d'autres. Tout à coup, on aperçut un mannequin à un fenêtre, et bientôt des cris de fureur éclatèrent dans la foule. Le mannequin représentait William Pitt Kellogg et ayant une corde passée autour du cou. La foule s'en est saisi immédiatement et a hissé le mannequin à un réverbère, où il [illegible] pendu. Son Excellence, en effigie, fut criblée de balles et ensuite [illegible] Les cris à la mort, poussés par la foule, ont été [illegible] Kellogg, Packard, Pitt, Antoine, Durell, Carpenter, Wells, Longstreet, Penn, Dumont, Lowell, Ogden, Wiltz, Sheridan, Grant, Sherman, Sheridan, Custer, Emory, Sheridan, Custer, Emory, Sheridan, Custer, Emory